UNION DE LA GAUCHE



Née le 3 août 1935.
Mariée,
Docteur en Droit, Maître-assistant à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

Catherine LALUMIÈRE

PRÉSENTÉE PAR LE PARTI SOCIALISTE



Suppléant : Laurent CATHALA

Conseiller général du Val de Marne
Maire de Créteil

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Je remercie les milliers de personnes qui, au premier tour des élections, m'ont fait confiance et m'ont placée en tête des candidats de la gauche. Grâce à leurs votes l'échec du candidat de la droite devient possible au second tour.

Au plan national les résultats du 12 mars montrent que la gauche est majoritaire dans notre pays et que la droite, après vingt années de pouvoir, est devenue minoritaire. Il faut que cette majorité de voix rassemblées par la gauche le 12 mars se transforme en une majorité de sièges à l'Assemblée Nationale le 19 mars. Ce résultat ne peut être atteint que par l'Union de la Gauche rassemblant toutes les forces sociales acquises au changement.

Dans notre circonscription c'est par l'Unité que la Victoire peut être également obtenue. Je suis devenue, au second tour, la candidate unique de la gauche sur laquelle doivent se rassembler tous les suffrages qui se sont portés au premier tour sur tous les autres candidats de la Gauche. Sans cet appui massif, le succès, au soir du 19 mars, n'est pas possible.

L'Union de la Gauche doit aussi rassembler les démocrates et les républicains de progrès, ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont exprimé au premier tour un désir de changement sous quelque forme que ce soit. Ils ont leur place dans ce rassemblement du renouveau, de la liberté et de l'espoir.

Catherine LALUMIÈRE

La première tâche du nouveau gouvernement sera de répondre à l'attente légitime des travailleurs et des familles en adoptant les importantes mesures sociales qui apporteront à ceux-ci l'amélioration indispensable des conditions et du cadre de leur existence.

Dès les premiers jours de son installation, il décidera la fixation du SMIC à 2 400 F pour 40 heures de travail hebdomadaires ; le relèvement des allocations familiales — avec versement dès le premier enfant de 50 % d'ici au 1er janvier 1979, et d'au moins la moitié de ce montant dès le mois d'avril ; la fixation à 1 300 F du minimum vieillesse et de l'allocation pour handicapés adultes ; une revalorisation de 15 % en moyenne des retraites et pensions ; la fixation des allocations minimales de chômage à deux tiers du SMIC quand le chômeur est le seul salarié de la famille, et à 50 % dans les autres cas, y compris pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Ces mesures seront assorties, en fonction des besoins, d'un allègement des charges pour les petites entreprises, du commerce, de l'artisanat et, d'une manière générale, des industries de main-d'œuvre.

Dans le même temps, le gouvernement prendra les dispositions pour que s'engage une négociation avec les organisations syndicales et professionnelles sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la hiérarchie. Dans cette négociation, il préconisera : une hausse différenciée du pouvoir d'achat des salaires ; le retour rapide aux 40 heures en 5 jours ; l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité ; la suppression des discriminations qui frappent les jeunes, les femmes, les travailleurs immigrés ; la création de 500 000 emplois nouveaux, dont 210 000 dans le secteur public, la première année, ainsi que toutes les autres mesures visant à faire reculer le chômage.

Le gouvernement soumettra au Parlement dès sa première session des projets de lois et dispositions budgétaires concernant : l'abaissement de l'âge ouvrant droit à une retraite avec pension complète à 60 ans en règle générale et à 55 ans pour les femmes et les travailleurs occupant un emploi pénible ; la cinquième semaine de congés payés ; l'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale ; l'action en faveur du logement social ; une politique équitable des loyers et des charges locatives ; la démocratisation de l'enseignement et le développement de la formation permanente ; des équipements pour l'enfance ; une juste indemnisation pour les rapatriés.

Des initiatives seront prises et des moyens dégagés afin de donner l'impulsion à une politique hardie de lutte pour la protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances.

Pour appliquer cette grande politique nouvelle, les partis de gauche s'engagent à gouverner ensemble en prenant leur place dans un gouvernement d'Union de la Gauche dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité.

Avec le Parti Communiste, le Mouvement des Radicaux de Gauche et l'ensemble des organisations démocratiques, votez pour la candidate d'Union de toute la Gauche présentée par le Parti Socialiste :

Catherine LALUMIÈRE

Appel au désistement :

Le Parti Communiste et son candidat Michel Germa appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui leur ont fait confiance à rassembler leurs suffrages le 19 mars sur Catherine LALUMIÈRE devenue la candidate d'Union de toute la gauche.

Vu le candidat.

IMPRIMERIE DES CELESTINS